



Se former autrement avec l'APP !

Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée ou APP sont des espaces identifiés au sein d'organismes de formation dont l'activité pédagogique est liée à la maîtrise des compétences clés. Ils apportent une réponse originale et personnalisée aux publics qui souhaitent être accompagnés dans l'acquisition et/ou le perfectionnement de leurs compétences.

L'une des caractéristiques propres aux APP est de s'adapter aux besoins de chaque apprenant. Cela concerne les modalités, les contenus et les rythmes d'apprentissage.

Pour qui ?

Les APP accueillent toute personne ayant besoin ou envie de se former : à la recherche d'un emploi, salariée, en préparation d'une reprise d'activité ou d'un concours, bénéficiaire d'une mesure pour l'emploi, en reconversion, inscrite à des cours en alternance...

Réseau de proximité

Avec près de **200 points d'accès** sur tout le territoire, le réseau APP s'inscrit dans la proximité.

Fort d'une **large couverture territoriale**, le label garantit une réponse cohérente et similaire pour toute personne souhaitant suivre un parcours de formation APP.

Cartographie disponible sur www.app-reseau.eu

APapp

L'Association pour la Promotion du label APP (APapp) est la structure propriétaire du label APP. Elle rassemble les organismes de formation labellisés APP et assure l'animation du réseau.



Ses missions

- Gérer le label APP, la procédure de labellisation et les évolutions du cahier des charges
- Promouvoir et valoriser la démarche APP
- Fournir un service d'appui, de veille et de liaison en direction des organismes labellisés
- Participer à la professionnalisation des équipes APP
- Piloter le développement d'expérimentations et de projets innovants

contact@app-reseau.eu
01 49 65 09 50
APapp - 44 rue Louveau
92320 - Châtillon
www.app-reseau.eu

[f reseauapp](https://www.facebook.com/reseauapp) - [#reseauapp](https://twitter.com/reseauapp)



Création : icaméléon - Crédits photos : © iStock

Ce document est cofinancé par le Fond social européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020.



LES ATELIERS DE PÉDAGOGIE PERSONNALISÉE : SE FORMER, SE QUALIFIER, **SE RÉINVENTER**



Pour quel projet ?

- Mettre en œuvre un **projet professionnel**
- **Consolider et/ou développer** ses compétences et connaissances
- **Anticiper** une entrée en formation qualifiante
- **Préparer** un examen, un concours, un diplôme, une VAE, un certificat professionnel
- **S'adapter aux évolutions** de l'environnement social et professionnel

Quels sont les domaines de formation possibles ?

- Communication orale et écrite en français
- Compétences mathématiques, raisonnement logique
- Compétences de base en sciences et technologies
- Compétences numérique, informatique et bureautique
- Accompagnement méthodologique
- Compétences sociales et civiques, culture et citoyenneté
- Esprit d'initiative et d'entreprise
- Communication en langues étrangères

Au-delà de ces domaines de formation, les espaces APP sont des lieux dans lesquels se met en œuvre une pédagogie de l'apprentissage : **les APP forment les publics à se former, à apprendre à apprendre.**

Pour les entreprises, une réponse sur mesure

Chaque APP propose et organise des formations visant à répondre aux besoins spécifiques de l'entreprise et de ses collaborateurs. La souplesse de l'offre APP, avec la création de plannings de formation individualisés, permet de répondre à tout moment aux besoins de formation des salariés tout en s'adaptant aux exigences de l'entreprise.

“ **1^{er} réseau habilité nationalement par le Copanef pour l'évaluation CléA et la formation aux domaines du socle de connaissances et compétences professionnelles.** ”

→ www.certificat-clea.fr

CERTIFICAT CLÉA

Une démarche pédagogique unique et éprouvée

C'est une démarche pédagogique originale, centrée sur la personne apprenante. Elle est fondée sur **7 principes fondamentaux** inscrits dans le cahier des charges national du label APP.



Cette démarche s'inscrit dans une optique citoyenne d'éducation permanente.

La plus-value APP

- 1/ Une facilité d'accès à la formation :** la possibilité d'accéder à tout moment à des prestations de formation - système d'entrées et sorties permanentes.
- 2/ Un accompagnement-conseil :** la mise en place systématique d'un diagnostic positionnement permettant à chacun d'évaluer ses besoins en formation, de mettre à jour ses connaissances et d'identifier ses compétences.
- 3/ L'adaptabilité et l'ajustement sur mesure :** la pratique d'une pédagogie personnalisée en termes d'objectifs, de durée, de contenus, de rythmes et de modalités d'apprentissage.
- 4/ Une garantie qualité :** l'APapp fait appel à l'expertise d'AFNOR Certification, opérateur certificateur tiers et indépendant pour auditer les organismes de formation.

Un parcours de formation sur mesure

Dans tous les centres labellisés APP, le bénéficiaire de la formation retrouvera les mêmes étapes pour construire son parcours et la même approche pédagogique. Dès son arrivée, il bénéficiera d'un accueil et d'une écoute qui permettront aux équipes APP de construire avec lui un programme de formation adapté à son projet et à ses besoins.

Tout au long de son parcours, des points d'étape auront lieu. Ils permettront d'ajuster le parcours afin de répondre au plus juste et au plus près des besoins et attentes de la personne formée.

À l'issue du parcours de formation, suite à un bilan, une attestation répertoriant les compétences acquises sera établie et sera remise à la personne.



Le label APP, un label de référence



Le label est le garant de la démarche APP. C'est à la fois un label pédagogique et un label qualité. Il ajoute le fond à la forme en intégrant une démarche pédagogique à un cadre qualité structurant.

Le label APP est inscrit dans la liste des normes et labels qualité du Cnefop.

Un réseau national, implanté localement

Le réseau APP est un acteur original dans le monde de la formation puisqu'il représente un réseau ouvert dans lequel s'intègrent des organismes de formation aux statuts multiples (associations, Greta, CFA, CFPPA, CCI, CRP, Mairies, MFR, ...). C'est un réseau pluriel qui se rassemble autour d'une vision partagée de la formation.

Le fonctionnement en réseau se concrétise par une culture d'échanges, de mutualisation, d'émulation et d'innovations pédagogiques.

